

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIÈCES de Tapissier, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.—A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. Paul.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal 12 février 1847.

A VENDRE A CE BUREAU,

Le 1er Volume, déjammé relié, de PALMUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846.

PRIX 20s.

GRAND MARCHÉ!!!

J. LEWIS

PREND la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a acheté en un lot tout l'assortiment de la banqueroute de MM. PHILLIPS & EASTON,

SOIRES, TOILES, LAINAGES ET DRAPERIES,

A une forte déduction du prix coûtant.

Cet assortiment est un des plus riches et des plus beaux qui ait été offert à Montréal; il consiste en Marchandises, et patrons à la dernière mode, nouvellement importés. Le tout sera vendu, aux magasins maintenant occupés par J. Lewis, No. 133 rue Notre-Dame.

Le magasin sera ouvert et la vente commencera LUNDI le 22 du courant à 10 heures du matin. Les marchands détailliers et les familles, qui veulent faire leurs achats du printemps et de l'été feront bien de se présenter aussitôt que possible afin de faire leurs choix.

N. B.—Comme on s'occupe maintenant à arranger les marchandises il n'en sera pas vendu cette semaine.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St Vincent, No. 3  
26 mars 1847.

Le Comité des Souscripteurs pour la publication et la distribution gratuites, sous forme de pamphlet, de la LECTURE de M. PARENT sur l'Étude de l'Économie Politique, annonce une première distribution comme suit :

Table with columns: Aux 8 collèges du Bas-Canada, 12 exemplaires chacun; District de Québec; Trois-Rivières; de Montréal.

878

Chaque secrétaire d'écoles et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez M. FABRE & CIE, à Montréal.

Dés que des Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts. Tous les fonds souscrits ayant été employés à l'impression de l'ouvrage, le comité se voit dans la nécessité de rechercher les moyens d'une distribution gratuite. L'on ne date que des agents volontaires s'offriront pour cette cause philanthropique.

Messieurs les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, sont respectueusement priés de passer chez M. D. E. PAPINEAU, Notaire, rue Notre-Dame où ces exemplaires ont été déposés pour eux. Montréal, 26 janvier 1847.

GRAND MARCHÉ! GRAND MARCHÉ!

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE

De £3000 à £4000!!!

Se Porte à droite, en entrant sur la rue Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES SOUSCRISSEURS ayant acheté le fonds du magasin de MM. HARKIN & BADEAU, à tant dans le L., prennent de cette occasion d'informer respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général, qu'ils commencent à le vendre au magasin de Mess. HARKIN & BADEAU, vis-à-vis la rue de la Couronne, et les jours suivants.

Le fonds de magasin se compose d'un assortiment général de marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, comme suit, savoir: Draps Colorés, flanelles, mérinos Français & Anglais, Ombres, Cachemire, Indienne, Satins, Satinette, Grosdeniers, Couvertes, Plaids, Bonn. Mançons, Bourgeois, linges de Table, &c., &c. Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleure qualité et qu'il est pour être vendu bien au dessous de sa valeur et sans réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

2 fév.

BEAUDRY & FRERE.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, John Tully, Joseph Bourret, P. Beaubien, L. T. Drummond, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le 1er et après le premier Janvier courant. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures des soirs des samedis et dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées le Jeudi ou Vendredi, où que le Bureau des Directeurs se réunir régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Hotel. Montréal 19 février 1847.

AVIS.

LES Soussignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacinthe donnent avis qu'ils s'adresseront aux diverses branches de la Législation Provinciale, à sa prochaine Session (ou à la suivante) les détails se trouvent insérés dans le dit village soit incorporé, et que la désignation des limites du terrain qui sera sous le contrôle de la Corporation soit laissée à l'Exécutif.

- MAURICE BUCKLEY, ET. LECLERC, JOS. BISTODEAU, D. G. MORISON, M. PLAMONDON, L. R. BLANCHARD, C. BEAUREGARD, J. B. ST. DENIS, LEONARD BOIVIN, GEO. F. BARNES, 15 janv.

SITUATION D'INSTITUTRICE DEMANDEE.

UNE Dame veuve d'origine anglaise désirerait trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne comme institutrice dans les langues anglaise et française. Elle préférerait enseigner dans une famille et peu fournir les meilleurs recommandations. S'adresser à ce Bureau, Montréal 15 janv. 1847.

A Vendre par le Soussigné.

- 1000 QUARTS de PLATRE à engrais de la meilleure qualité, 200 drabs de Grande Morue Verte, 200 quarts de Merue, 200 do Harrens d'Arichat, 200 do do Baie St. George, 200 do Maquereau, 100 quarts Morue de Table, 50 quarts de Saumon, 200 barils de Beurte, 50 Tonnes de Melasse, 30 boucils de Tabac en feuille de l'Amérique JOHN TIFFIN, 22 janv.

SOCIÉTÉ DISSOUTE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et raison de Bellevue et Terroux marchands à Montréal a été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. L. J. BELIVEAU seul, est autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.

LOUIS J. BELIVEAU, ROBERT TERROUX.

15 janv. 1847.

L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place et qu'il s'efforcera de mériter l'encouragement de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

VENTE DE

Marchandises d'Hiver

POUR VIDER LE MAGAZIN.

J. B. BROWN avertit respectueusement que dans la vue de vider entièrement son magasin.

IL VEND MAINTENANT

Tout son fond à des prix si bas que les familles ne peuvent s'empêcher de venir le visiter et d'acheter non seulement pour le présent mais pour le futur. On est respectueusement invité à venir visiter. 213 rue Notre-Dame, 5 fév. 1847.

MANUEL DE LA TEMPERANCE,

APPROUVÉ

PAR NN. SS. LES EVÊQUES,

PAR M. CRINQUY.

A VENDRE:

A L'EVÊCHE DE MONTRÉAL, Rue St. Denis. Chez le Dr. CÔTÉ, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis. " Jos. Roy, Ec. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville. 1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine. 15 janv.

VOYAGE A LA TERRE SAÏNTE,

PAR

MESSIRE LEON GINGRAS,

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes en octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & CIE. et chez MM. CHARLEBOIS & LA-MOTHE, Libraires.—Ainsi qu'à l'Évêché. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 15 janvier, 1847. 1 s. 6s.

NOUVELLE LIGNE

DE DILIGENCE

POUR BURLINGTON.

TRAJET POUR \$4.

LA Ligne de Diligence du Peuple, en Estafette, commencera à être en opération LUNDI, le 18 janvier courant, entre BURLINGTON et MONTRÉAL. partant de cette dernière place tous les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI à DEUX heures P. M., couchant à St. Jean et repartant le lendemain matin à 7 heures pour arriver à Burlington dans la soirée du même jour. Cette ligne de Diligence qui a été établie pour l'utilité et le confort des Marchands, ne sera pas encombrée ni arrêtée par les malles: Les Marchands qui ont en route pour l'Angleterre, via Boston ou New-York ne seront pas retenus en route par cette ligne qui sera toujours munie d'excellents chevaux et de bonnes voitures ainsi que de conducteurs attentifs et soigneux, et les Propriétaires n'égayeront rien pour contenter les voyageurs.

Propriétaires de Montréal à St. Jean: J. LUCKIN, de Montréal à St. Jean: WATSON & Cie, N. BULLARD, T. CAMPBELL, VICTOR ADAMS, S. S. SKINNER, de Rivière au Brochet: Swanston, St. Albans, West-Milton, Burlington. Des EXTRAS seront toujours prêts. Toutes les commandes seront exécutées avec soin. On se charge de Paquets, &c., qui seront soigneusement remis à leur adresse. On peut s'assurer des sièges à l'Hôtel DONEGANA et de DALEY, à l'ÉCHANGE et au Bureau, à l'Hôtel FELLEH, rue St. Paul. 19 janv.

TOUTES Personnes endettées envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSEGRAS DE LÉRY, veuve de feu l'hon. JACQUES PHILIPPE SAVEUZE DE BEAUJEU sont requises de payer au soussigné à l'Hôtel DONEGANA, Rue Notre-Dame, ce qu'elles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priés de présenter leurs comptes aussi au Soussigné ou à D. E. PAPINEAU, N. P. rue Notre-Dame No. 164. SAVEUZE DE BEAUJEU, Exécuteur Testamentaire.

5 mars 1847.

ABRÉGÉ.

DE LA

VIE DE M. OLIER,

Fondateur de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal, avec portrait.

PUBLIÉ avec l'approbation de Mgr. PASCHE, à l'occasion de la guérison de saur Marie S. Dufresne, à présent dite saur Olier. — Se vend 15 sous chez M. Ferrault, Imprimeur, M. Fabre libraire, et les Portiers du Séminaire, du Collège de l'Hotel Dieu et de la Providence. Montréal 19 mars 1847.

DILIGENCE

ENTRE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom. Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

- W. ROBINSON, T. & T. LECOMTE, S. G. HOUGH, MICHEL GAUVIN, Propriétaires, Montréal, Québec. G. LEBLANC, O. GOUIN, Agent aux Trois-Rivières.

1 décembre.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQU-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal, 15 déc. 1846.

A VENDRE,

UN TERRAIN sur la rue de la Fabrique au Marché-Neuf, de 108 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chaque, y compris les passages, routes et autres bâtisses, rapportant l'une, un loyer de £400 et l'autre un loyer de £150 par année.

2. — Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 pieds de front sur 101 pieds de profondeur avec une maison de 29 pieds et une autre de 55 pieds de front et autres bâtisses, rapportant un loyer de £200 par année.

3. — Un autre terrain au Côteau Barron, de 270 pieds de front sur 165 de profondeur.

4. — Un autre terrain situé au Pied du Courant, de 100 pieds de front sur 89 pieds de profondeur.

5. — Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds.

Un quart du prix seulement sera exigible après la ratification de l'acte de Vente demandée par l'acquéreur, ou quatre mois après la date d'icelui, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix sera payé par termes faciles. Pour les conditions s'adresser à SERAFINO GERALDI ou à ALEXIS GIARD, Avocat. 22 janv.

SLEIGHS! SLEIGHS! SLEIGHS!

LES soussignés disposent maintenant de leurs fonds et de leurs voitures d'Hiver, à une réduction de 25 POUR CENT de leurs prix ordinaires.

M. & P. GAVIN,

Coin des rues Bley et Craig.

Montréal 29 janv.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU.

LES Soussignés ayant transporté leur Magasin au No. 101, rue Notre-Dame, vis-à-vis M. SAVAGE & SON, et M. SALOMON, fourrier. Remercient leurs pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont reçu. Ils continueront à vendre leur Fond de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 1r MARS.

DESEVE & FRERE.

Montréal, 26 février 1847.

A VENDRE.

UN TERRAIN avec une MAISON à un étage, appartenant à dame veuve CHARLES, sur la Petite rue St. Jacques avoisinant la bâtisse de la Société d'Histoire Naturelle. Une grande partie du prix d'acquisition peut demeurer entre les mains de l'acquéreur pendant un certain nombre d'années. S'adresser à

JAMES COURT.

19 fév.

Faillite de Harkin & Badeau.

TOUTES personnes endettées à la Faillite de Harkin & Badeau, sont requises de payer immédiatement au Soussigné Syndic, au Bureau de M. Jean Bruneau, rue St. Joseph, autrement leur comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés. MAURICE CUVILLIER, J. D. BERNARD, JEAN BRUNEAU, Syndics. 5 fév.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Coté, derrière la banque de Montréal,



M. GUILBAULT, à l'honneur d'avoir annoncé aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes qu'on ne voit pas dans les pays, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M.G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public aura l'apprécier.

13 oct.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeu de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeu, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeu ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Braut, notaires, et tel que leur a intimé le soussigné par le ministère de M. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeu.

29 janv.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erbable en relief.

A vendre par

L. P. BOIVIN.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN,

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent: —

- Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaînes-Gardes en or, Chaînes-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes doubles en or et en acier, de Simples de Epinglettes à canelé, de Topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Bruses, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, etc.

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc. Montréal, Juillet, 1847.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier.

Rue St. Paul No. 80.

VIENNT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

POREBLAIN,

FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Papiers et Boucals contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacoté originairement ou réempacoté par douzaine, à la demande des acheteurs.

H. B. SMITH & CIE.

Rue St. Paul, 11 sept.

F. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTRÉAL.

FABRICANT de Cadres de Mirrors et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

{ No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie. N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, — à des prix modérés. 29 juillet, 1846.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard,) les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je puis affirmer d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un Traité pratique, sur la fabrication du Porter, — qu'ils (les brassiers de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues.

PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.

Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847.

Aux Maisons d'Education et aux Fabriques du BAS-CANADA.

TRAITÉ ÉLEMENTAIRE

MUSIQUE VOCALE,

PAR T. F. MOLT,

Organiste de la Cathédrale de Québec.

Ce plan très bon et bien conçu, est aussi bien exécuté. L'AUTEUR, en restant fidèle au but qu'il s'est proposé, en écrivait une méthode dans laquelle toutes les difficultés sont traitées graduellement et se développent avec beaucoup d'art et de mesure, à su donner à ses élèves un véritable intérêt musical.

Les études qu'il a composées, et qui sont en grand nombre, sont remarquables par l'élégance et la distinction du chant.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire ce Traité de Chant, s'accordent à dire que M. Molt a rendu un véritable service à l'art, en consignait dans cet ouvrage le résultat de son expérience, et en livrant pour ainsi dire au public le secret de ce style simple et élevé, de cette diction noble et vraie, caractère distinctifs du talent de l'auteur.

Depuis quelques années, M. Molt est professeur de chant, et sa classe est une des plus fécondes et des plus brillantes. Personnes n'étaient plus aptes à publier un traité du chant que notre artiste, Comme organiste et comme professeur, il avait donné trop de garanties pour que son ouvrage ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il mérité.

Pour avoir un style à soi propre dans l'Art du Chant, il faut étudier la musique vocale de toutes les écoles et de tous les maîtres; et maintenant que le chant large et expressif est bien distinct du chant d'agilité et d'exécution, quelque soit le génie créateur, italien, anglais, français ou allemand, qui vienne imposer au monde musical de nouvelles formules mélodiques, pour le chanteur le fond n'en restera pas moins toujours le même, et celui qui aura le mieux développé ses moyens, et celui qui saura le mieux phraser, accentuer, prononcer, abstraction faite des dons naturels, tels que la parfaite qualité de la voix, la grâce, le charme, la chaleur, etc., etc., celui-là sera un excellent chanteur.

S'adresser au propriétaire soussigné, STANISLAS DRAPEAU. Bureau de la Revue, 15, Rue St. Vincent, MONTREAL.

On fait une réduction du prix à la Doz.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNT de recevoir par le Great-Britain, V. J. Gibson, le Catalonnie, l'Erromanga et le James Campbell, et attendant par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: —

- Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss. de laine du dernier goût, Soies caracées et autres descriptions, Draps pilotes et castors, différentes couleurs, Dookin et Casimir, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à veste, du dernier goût, Flanelles, Couvertes et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carros, rosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention. Montréal, 9 déc. 1846.

FAITES ATTENTION